



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2025

Convocation à la réunion faite le 12 novembre 2025

PRESENTS : MM. ARNAUD Marc, BALMAIN Christophe, BAUDRAY Fabrice, BOUVET Jean-Yves, CHAIX Philippe, DAULIACH Gaëtane, DIDIER Guy, JOSSERAND Clara, RAMOS CAMACHO Marie, SAMBUIS Xavier

ABSENTS : M. CHARPIN Christian

Madame RAMOS CAMACHO Marie a été désignée secrétaire de séance.

Conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

N° Délibération	Thème	Délibération	Décision Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,	Vote
2025-49	Fonction publique	Adhésion au contrat d'assurance groupe du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Savoie pour la couverture des risques statutaires	DECISION d'adhérer au contrat d'assurance groupe porté par le Cdg73 pour la couverture des risques statutaires (période 2026-2029), APPROBATION de la convention d'adhésion et d'assistance administrative à la mise en œuvre du contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires à passer avec le Cdg73, AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention précitée avec le Cdg73 et tous actes nécessaires à cette adhésion.	Votants : 10

2025-50	Fonction publique	Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour les cadres d'emplois d'adjoints administratifs et rédacteurs, adjoints techniques (titulaires, stagiaires et contractuels) – modification de l'article Incidence des congés pour indisponibilité physique sur l'IFSE en cas de congé de maladie ordinaire.	<p>APPROBATION de modifier l'article d) – <i>Incidence des congés pour indisponibilité physique sur l'IFSE</i> des délibérations antérieures comme suit :</p> <p>« En cas de congé de maladie ordinaire, l'IFSE est maintenu dans les mêmes proportions que le traitement.</p> <p>En cas de congé de longue maladie, longue durée, le versement de l'IFSE est suspendu. Toutefois, lorsque l'agent est placé en congé de longue maladie, ou de longue durée à la suite d'une demande présentée au cours d'un congé antérieurement au titre de la maladie ordinaire, l'IFSE, qui lui a été versée durant son congé de maladie ordinaire et jusqu'à la date de réception de la décision de placement en congé longue maladie ou longue durée, lui demeure acquise.</p> <p>Le versement de l'IFSE est maintenu pendant les périodes de congés annuels et autorisations spéciales d'absence, congés de maternité ou paternité, états pathologiques ou congés d'adoption, accidents de service, maladies professionnelles reconnues. »</p> <p>MAINTIEN des autres articles des délibérations antérieures tels qu'ils avaient été rédigés</p> <p>AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette décision.</p>	Votants : 10
2025-51	Fonction publique	Régime indemnitaire des agents de la filière Police Municipale – modification des modalités de maintien ou de suppression en cas de maladie ordinaire	<p>APPROBATION de modifier l'article « <i>Modalité de maintien et de suppression</i> » de la délibération antérieure n°2024-54 comme suit :</p> <p>« En cas de congé de maladie ordinaire, l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement est maintenu dans les mêmes proportions que le traitement.</p> <p>En cas de congé de longue maladie, longue durée, le versement de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement est suspendu. Toutefois, lorsque l'agent est placé en congé de longue maladie, ou de longue durée à la suite d'une demande présentée au cours d'un congé antérieurement au titre de la maladie ordinaire, l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement, qui lui a été versée durant son congé de maladie ordinaire et jusqu'à la date de réception de la décision de placement en congé longue maladie ou longue durée, lui demeure acquise.</p>	Votants : 10

			<p>Le versement de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement est maintenu pendant les périodes de congés annuels et autorisations spéciales d'absence, congés de maternité ou paternité, états pathologiques ou congés d'adoption, accidents de service, maladies professionnelles reconnues. »</p> <p>MAINTIEN des autres articles de la délibération antérieure tels qu'ils avaient été rédigés</p> <p>AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette décision.</p>	
2025-52	Fonction publique	Recrutement d'agents saisonniers – tyrolienne à virages	<p>APPROBATION de la liste des agents contractuels à recruter</p> <p>AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour réaliser toutes les démarches administratives nécessaires aux recrutements et notamment l'appel à candidature, la signature des contrats et toutes pièces nécessaires</p> <p>INSCRIPTION des crédits nécessaires au budget primitif 2026 de la Commune.</p>	Votants : 10
2025-53	Fonction publique	Recensement de la population 2026 : coordonnateur et agent recenseur	<p>DECISION d'attribuer la mission de recensement de la population à deux agents titulaires de la Commune</p> <p>AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour nommer ces deux agents et pour signer tous documents nécessaires à ces opérations.</p>	Votants : 10
2025-54	Commande publique	Convention de prestations de service et d'assistance commande publique 3cma/ Saint Sorlin d'Arves - autorisation de signer la convention	<p>APPROBATION de la convention de prestations de service et d'assistance commande publique entre la 3CMA et la commune de SAINT SORLIN D'ARVES</p> <p>AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer ladite convention.</p>	Votants : 10
2025-55	Finances locales	Révision de l'attribution de compensation 2025 – Reversement de la dotation touristique	<p>APPROBATION de la révision libre de l'attribution de compensation au titre de l'année 2025</p> <p>AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération et à signer tout document se rapportant à ce dossier.</p>	Votants : 10

2025-56	Institutions et vie politique	Eau – Modification des statuts de la 3CMA en vue de la signature d'une convention pour la source des Loyes	APPROBATION du projet de statuts modifiés portant sur la signature d'une convention de gestion avec la commune de Montricher-Albanne pour l'utilisation de la source des Loyes.	Votants : 10
2025-57	Commande publique	Concession des remontées mécaniques – point d'étape sur les relations avec le concessionnaire – saisine de la commission de conciliation	Après lecture du rapport de Monsieur le Maire AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour saisir la commission de conciliation prévue à l'article 37 du contrat de délégation de service public liant la commune à la SAMSO aux fins de statuer sur les différents exposés dans son rapport. Il appartiendra à Monsieur le Maire de définir et formuler plus exactement les points qu'il entend soumettre à la commission de conciliation.	Votants : 10
Départ de Monsieur CHAIX Philippe (18h55)				
2025-58	Finances locales	Création de régie de recettes pour la gestion de la tyrolienne	APPROBATION de la création d'une régie de recettes pour l'activité Tyrolienne à virages AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour réaliser toutes les démarches nécessaires et signer tous documents relatifs à cette décision.	Votants : 09
2025-59	Autres domaines de compétences	Motion relative à la formation Pisteur Secouriste	APPROBATION de la motion DEMANDE que les pouvoirs publics et en premier lieu les ministères de l'Intérieur et de la Jeunesse et des Sports intègrent, par un arrêté d'application du décret de 2012, cette spécificité reconnue depuis un quart de siècle et indispensable à la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, confirmant ainsi définitivement le brevet national de pisteur secouriste.	Votants : 09

A Saint Sorlin d'Arves, le 19 novembre 2025
Le Maire,
Fabrice BAUDRAY

Publié et affiché le 21/11/2025

